

ENQUETE PUBLIQUE TA NICE N°1844 - MODIFICATION N°6 DU PLU DE BIOT

R06	16-avr	MALARD Sylvie	Domaine des Aspres	Vérification limites zonage PLU sur Domaine des Aspres		X																
R07	25-avr	BENEDUCE Annabelle	Souillères	Demande de renseignement - Impact OAP des Souillères sur son bien			X															
R08	03-mai	CARBONNE Francis	Souillères	Demande R+1 maxi sur quartier Souillères				X	X													
R09	07-mai	ARNAL		Parc paysager terrain de Garene => corridor vert - Fossé creusé parcelle AOS / Inondations						D												
R10	07-mai	JAMEUX Patricia	Souillères	Parcelles incluses appartenant à la copropriété : Villas de Biot - Modification PLU => nombreuses dérives possibles						D												
R11	07-mai	LEGAL Bernard	Souillères																			
R12	07-mai	LEMAIRE Jean Gérard	Souillères	Accompagnateur de M. LEGAL pour discussion aléas risques naturels			X															
R13	07-mai	Pas de nom	Souillères	OAP : aménagement sur parcelle privée					X						X							
R14	09-mai	BALDACC'	Souillères	Construction sur remblais, parking en s/sol. Cadeau aux constructeurs						D									X			
R15	10-mai	SOREAUX Patrick	Valbonne	Village => ville						D												
R16	10-mai	VAN DE KERCKHOVE Bernard	Valbonne	Du social peut-être mais ne pas dénaturer Biot						D			X		X			X				
R17	13-mai	DERMIT Jean Pierre	Antibes	OAP Souillères => 3ème centre urbain après village et St Philippe => Idem pour les autres quartiers. Aucun travaux de sécurité depuis le débordement de la Brague en 2015. PPRi en cours de révision : attendre les résultats. Irresponsable de donner des droits à construire supplémentaire tant que la plaine de la Brague n'est pas sécurisée.							D		X		X				X			
R18	13-mai	LAMMENS Patrice	Lauriers roses	Commencer par les routes et la liaison avec Sophia / traversée du village						D		X	X					X				
R19	13-mai	SPETTINAGEL	Souillères	Quartier isolé mal desservi. Demande à rester en zone pavillonnaire lors de la concertation.						D		X						X				
R20	13-mai	COUDURIER Arnaud	Valbonne	Dégradation visuelle du village						D		X	X					X				
R21	13-mai	COUDURIER Christelle	Valbonne	Circulation déjà très forte. Questions géologique et hydrauliques ont-elles été abordées ?						D		X		X	X							
R22	14-mai	PREVOST Philippe	Issarts	PC 120 logements en cours d'instruction. Voler revue, quand ? Article R111-3. Suppression zone non aedificandi de St Eloi => aléas de glissements, seules constructions légères																		
R25	14-mai	PETIT Gérard	Mer	Mettre d'abord en place un PPRi avant vaste programme de construction et augmentation de la population => équipements nécessaires						D		X			X	X		X	X			
R28	15-mai	ZANETTE Evelyne	Aspres	Pas l'esprit du village, se concentrer sur l'existant : éclairage public, entretien des routes, sécurité						D										X		
R29	15-mai	KVASKOFF Sandra	Souillères	Avis ratifié			X															
R30	16-mai	MARTEL Yvon	Chèvre d'Or	Renvoi à l'observation C30.1																		
R31	16-mai	ROUGERIE Lionel	Chèvre d'Or	Demande terrain en zone N => zone Uea (A1154)			X															
R32	16-mai	DARRAS Gilles	Valbonne	Terrain propriété domaine Villas de Biot inclus dans projet des Souillères, ne doit pas y être inclus						X												
R33	16-mai	TORELLI Pascal - ADQS	Souillères	Urbanisation débridée à proximité de graves aléas géologiques et miniers. Pas de carte sur les corridors écologiques. Tous les quartiers sont concernés. Points favorables : jardin d'enfants, stationnement visiteurs ... Points négatifs : chantiers importants sur toute la commune = pollution liée aux travaux (déblais, dépôts sauvages ...). Hauteur frontale n'est plus réglementée=dépassement Sm. Plan aléas géologiques et géotechniques CETE approuvé 2010 non joint. PPRMT non joint. Etude topographique totalement négligée sur UEa2, aucune coupe / forte dénivellation. Zone St Eloi, étude CEREMA non produite dans le dossier. Commune responsable / Risques miniers à prendre en compte dans les documents d'urbanisme (rappel préfecture AM 2018). Quartier St Julien : refus de la municipalité de projet d'ampleur / quartier des Souillères avec multiples projets d'ampleur pourquoi ? Abandonner construction nombreux / garvité aléas géologiques. Pourquoi pas de projet sur Bois Fleuri ? Construire sur Sophia.																		
R34	16-mai	LEGAL Bernard - ADQS	Souillères	Urbanisation débridée à proximité de graves aléas géologiques et miniers. Pas de carte sur les corridors écologiques. Tous les quartiers sont concernés. Points favorables : jardin d'enfants, stationnement visiteurs ... Points négatifs : chantiers importants sur toute la commune = pollution liée aux travaux (déblais, dépôts sauvages ...). Hauteur frontale n'est plus réglementée=dépassement Sm. Plan aléas géologiques et géotechniques CETE approuvé 2010 non joint. PPRMT non joint. Etude topographique totalement négligée sur UEa2, aucune coupe / forte dénivellation. Zone St Eloi, étude CEREMA non produite dans le dossier. Commune responsable / Risques miniers à prendre en compte dans les documents d'urbanisme (rappel préfecture AM 2018). Quartier St Julien : refus de la municipalité de projet d'ampleur / quartier des Souillères avec multiples projets d'ampleur pourquoi ? Abandonner construction nombreux / garvité aléas géologiques. Pourquoi pas de projet sur Bois Fleuri ? Construire sur Sophia.																		
R35	16-mai	TORELLI Pascal - ASEB-AM	Souillères	Risques géologiques non pris au sérieux : Souillères, St Eloi (documents non annexés au projet). Courrier Préfecture 2018, étude CEREMA absents du dossier. PPRMT non joint. Risques éboulements sur flans de la vallée de la Brague, Souillères, Valmasque. Impact étude du porter à connaissance aléas miniers révisuels nov.2005 à prendre en compte. Construction nouvelle OK à condition de prendre en compte les plans de prévention à jour des différents risques.																		
R36	16-mai	COHEN Cléa	Chèvre d'Or							D		X			X					X		
R37	16-mai	PAUGET Hervé	Chèvre d'Or							D		X			X					X		
R38	16-mai	DOUVRY Jacques	Chèvre d'Or	Quartier déjà très impacté par la circulation vers Sophia						D		X	X		X	X		X	X			
R39	16-mai	LAFEUILLE Catherine	Piatanes							D		X										
R40	16-mai	BOUGE Patrick	Issarts	Inquiétude / implantation entreprise de métallerie cf. mail M96			X															
R41	16-mai	LANIER	Chèvre d'Or	Mairie veut s'affranchir de l'attente du PPRi en cours de modification = grave erreur = Irresponsabilité. Pas d'éclairage et impasse. Proximité site classé (ABF). Conserver habitat pavillonnaire sur zone UEB.																		
R42	16-mai	CAIRON André-ASL Bastides	Vallon de la Castagne	Préserver l'habitat individuel. Préservation site ABF.						D		X								X		
R43	16-mai	BRANCALEONI Gilles	Voir M50 et C51.1	Indivision Stierlin																		
R44	16-mai	SEMPLE Jean Roger	Chèvre d'Or	Site classé ABF. Préserver l'habitat individuel zone UEB.						D		X	X									